

Municipales 2020 / Questionnaire APLE

Les questions ci-dessous ont été regroupées suivant cinq thématiques. Notre objectif est de vous donner une vue aussi large que possible des problématiques que nous avons identifiées dans les établissements où notre association est représentée. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'un aperçu de certains sujets de préoccupations auxquels nous souhaitons vous sensibiliser.

[Réponse liste « Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie ! » / Nathalie Beaulnes-Sereni]

ENCADREMENT

Sujet	Situation actuelle	Problématique	Question
Service minimum d'accueil	Actuellement, lorsque plus de 25% des enseignants d'une école sont en grève, l'accueil des enfants n'est pas assuré contrairement à ce que prévoit la loi.	Si la plupart des familles parviennent à s'adapter pour assurer la garde de leur(s) enfant(s), certaines se retrouvent confrontées à des difficultés qui s'ajoutent à des situations familiales ou professionnelles spécifiques.	Quelle est votre position concernant le service minimum d'accueil ?
<i>Réponse</i>	Consciente des difficultés rencontrées par de nombreux parents, la liste « Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie ! » s'engage clairement en faveur de la mise en place du Service Minimum d'Accueil dans les écoles maternelles et élémentaires de Vaux-le-Pénil en cas de grève, conformément aux obligations légales. Nous nous appuyerons pour ce faire sur le personnel communal et sur les associations de parents d'élèves avec lesquels nous engagerons une réflexion pour organiser ce service minimum au mieux de l'intérêt des enfants et des parents.		
Accueils périscolaires et extrascolaires	Ces derniers mois, l'encadrement des enfants dans certaines écoles maternelles et élémentaires a fait apparaître des dysfonctionnements (manque de discipline, peu ou pas de propositions d'animation, conflits entre élèves, etc.) liés aux départs d'un directeur et de plusieurs animateurs, qui ont été suivis de difficultés de recrutement.	Les temps périscolaires et extrascolaires ne doivent pas se résumer à des temps de garderie, mais proposer aux enfants des activités adaptées à leur âge, dans le respect des règles de sécurité et suivant des valeurs éducatives identiques aux temps d'apprentissage à l'école (politesse, bienveillance, respect de l'adulte et des autres élèves, vivre ensemble, respect du règlement intérieur de la structure d'accueil, etc.).	Quelles mesures prendrez-vous pour améliorer de façon durable les conditions d'accueil des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires ?
<i>Réponse</i>	Il nous faudra vérifier dans un premier temps si cette situation est liée à des problèmes ponctuels – départ d'un directeur et d'animateurs – qui auront été entre temps résolus, ou bien si ces dysfonctionnements perdurent. Dans ce cas, une attention très particulière devra être portée au recrutement des animateurs, à leur fidélisation ainsi qu'aux programmes d'animation, de manière à proposer aux enfants pendant ces temps d'accueil des activités constructives pour leur épanouissement et leur intégration sociale. Nous serons également vigilants à inciter les personnels d'encadrement des enfants à suivre régulièrement des formations leur permettant d'actualiser leurs connaissances et d'élargir leurs compétences dans les domaines de la culture, de la citoyenneté et de la prévention à la santé.		
Activités multisports	Des activités multisports sont proposées chaque mercredi matin de 10h à 12h à un petit groupe d'enfants du CE1 au CM2.	Cette année encore au moment des inscriptions, de nombreux enfants n'ont pu avoir accès au multisport du fait du manque de places et de l'absence d'un créneau supplémentaire l'après-midi. Par ailleurs, plusieurs parents d'enfants scolarisés en grande section ou en CP aimeraient pouvoir inscrire leur(s) enfant(s) à des activités identiques adaptées aux tout-petits.	Quels sont vos projets pour développer une école multisports qui favorise l'activité physique et la découverte de différents sports ?
<i>Réponse</i>	Nous sommes favorables au développement de l'école multisport et à son ouverture aux plus jeunes. Néanmoins, ce développement est subordonné à deux facteurs principaux : la présence d'éducateurs sportifs formés et la disponibilité de créneaux dans les gymnases communaux, aujourd'hui occupés à temps plein. Cet engagement implique donc préalablement la réalisation d'un état des lieux, et probablement une réorganisation des moyens humains et matériels, avant d'être mis en œuvre.		
Atsem	En maternelle, les Atsem assistent le personnel enseignant durant les temps d'apprentissage, la sieste, etc.	Leur rôle est essentiel au bon déroulement de la scolarité des enfants de maternelle et leur nombre doit être suffisant pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage et d'épanouissement durant les premières années de scolarisation.	Quels engagements prendrez-vous pour maintenir le nombre d'Atsem dans les différentes écoles maternelles ?
<i>Réponse</i>	Nous nous engageons à maintenir le nombre d'ATSEM dans les écoles maternelles et nous veillerons à ce que ces personnels soient formés et valorisés à la hauteur des responsabilités qui sont les leurs.		

RESTAURATION SCOLAIRE

Restauration scolaire	<p>Depuis de nombreuses années, la restauration scolaire à Vaux-le-Pénil repose sur deux solutions distinctes, l'une et l'autre basées sur une gestion déléguée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le restaurant scolaire François-Mitterrand où les repas sont préparés sur place par la société API ; - le restaurant scolaire Gaston-Dumont où les repas sont livrés quotidiennement en provenance de la société Les Petits Gastronomes (groupe Sodexo) en liaison froide. <p>Sur le plan tarifaire, les prix des repas sont harmonisés et appliqués aux parents en fonction de leur coefficient familial.</p>	<p>Ce contexte, hérité du passé, crée une situation inégalitaire au sein de la ville. En outre, dans les deux restaurants, des travaux de mise en conformité semblent nécessaires pour assurer la pérennité et la qualité du service. Enfin, les recommandations nutritionnelles et environnementales vont dans le sens d'un approvisionnement local et d'une limitation du gaspillage alimentaire. Il apparaît donc nécessaire de repenser l'offre de restauration scolaire de la ville de Vaux-le-Pénil de manière à proposer un traitement équitable pour tous les élèves demi-pensionnaires scolarisés en maternelle et élémentaire.</p>	Quelles évolutions envisagez-vous pour offrir à l'ensemble des élèves demi-pensionnaires de la ville une restauration scolaire de qualité, respectueuse de l'environnement et sans surcoût pour les familles ?
Réponse	<p>Une réflexion sur le fonctionnement aujourd'hui distinct des deux restaurants scolaires apparait impérative. Nous devons mesurer si cette situation est le fruit de contraintes techniques difficiles à surmonter en termes de coût ou bien s'il s'agit d'une absence de volonté ou d'intérêt de la majorité en place pour harmoniser le fonctionnement des deux restaurants. Nous nous engageons lors du renouvellement des marchés publics d'approvisionnement à introduire des clauses prévoyant le recours privilégié aux circuits courts et à la lutte contre le gaspillage. Sur ce dernier point, nous veillerons à la formation des personnels de restauration, à la sensibilisation des enfants et aux possibilités de recyclage des déchets alimentaires (compost par exemple).</p>		

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Circulation à pied ou à vélo	<p>Aujourd'hui, les enfants scolarisés en élémentaire ou au collège de Vaux-le-Pénil qui souhaitent se rendre seuls ou en petits groupes à l'école utilisent les infrastructures existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ils empruntent des itinéraires peu, ou pas, adaptés à la circulation à vélo ; - des coulées vertes ou sentiers piétonniers existent par endroits, mais se révèlent souvent difficilement praticables après de fortes pluies ; - nombre de trottoirs sont trop étroits et inadaptés à la circulation en poussette ou en fauteuil. 	<p>Face aux enjeux écologiques, nous devons repenser la place de la voiture en ville et développer les modes de déplacement doux (marche, trottinettes, vélos, poussettes, etc.) dont les bienfaits pour la santé, le vivre ensemble et l'environnement sont nombreux.</p>	Quels sont vos projets pour développer les mobilités douces à Vaux-le-Pénil ?
Réponse	<p>Nous inscrivons dans notre programme le développement de modes de déplacement doux et de parcours sécurisés qui devront tenir compte des contraintes particulières de certaines rues de notre commune dont il sera difficile de modifier la physionomie. Nous proposerons aux parents d'élèves, avec le soutien des associations qui les représentent, la mise en place de pédibus scolaires qui favorisent la marche tout en assurant la sécurité des enfants.</p>		
Sécurité routière aux abords des écoles	<p>Près des établissements scolaires, la sécurité est assurée par des aménagements routiers (ralentisseurs, passages piétons surélevés, etc.) et la présence de personnes chargées de sécuriser la traversée des élèves.</p>	<p>La forte affluence au moment des entrées et sorties de certains établissements scolaires (écoles Rouchon et Romain-Rolland, collège et lycée) conjuguée à une importante densité de circulation créent des situations potentiellement dangereuses qui requièrent la plus grande vigilance. Concernant le lycée, l'état du parking est particulièrement préoccupant et nécessiterait une remise en état complète.</p>	Quelles seront vos décisions afin de mieux sécuriser l'accès aux établissements scolaires ?
Réponse	<p>Comme indiqué au point précédent, nous étudierons la création de pédibus scolaire afin de limiter l'usage de la voiture et nous sensibiliserons les parents d'élèves au covoiturage des enfants. Le renforcement des effectifs de la police municipale sur lequel nous nous engageons contribuera à améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie. Mais ces différentes mesures ne porteront leurs fruits qu'avec la participation active des parents et la prise de conscience qu'un certain nombre de comportements inciviques contribue à compliquer la situation aux abords des écoles.</p> <p>Nous nous engageons à la réfection du parking situé à proximité du lycée et des Communs du Château dont l'état n'est effectivement pas à la hauteur de l'utilisation qui en est faite et de l'image que nous voulons donner de Vaux-le-Pénil</p>		

SECTORISATION SCOLAIRE

Gestion des effectifs dans les écoles	La municipalité gère l'affectation des élèves dans les différentes écoles maternelles et élémentaires ainsi que les demandes de dérogations.	Au printemps 2019, l'école élémentaire Romain-Rolland a été menacée d'une fermeture de classe qui n'a finalement pas eu lieu. Néanmoins, l'équilibre des effectifs reste fragile et dépend notamment de l'installation de nouveaux habitants sur le territoire communal et de la répartition des élèves entre les différents groupes scolaires.	Quelles mesures prendrez-vous en faveur du maintien des effectifs dans les écoles ?
<i>Réponse</i>	<p>Ainsi que vous le soulignez, le maintien de classes dépend essentiellement du nombre d'élèves accueillis, et donc du renouvellement d'une population jeune à Vaux-le-Pénil. La réalisation du programme immobilier de 170 logements actuellement en cours d'achèvement à côté de la Résidence du Chemin Vert va dans ce sens. Néanmoins, et c'est l'attente de nombreux concitoyens, nous devons maîtriser la démographie et l'équilibre de notre commune afin de maintenir une qualité générale des services publics qui peuvent être mis en difficulté par une arrivée trop massive de nouveaux habitants.</p> <p>Par ailleurs, nous étudierons en concertation avec les associations de parents d'élèves la carte scolaire afin de veiller à une juste répartition des élèves et éviter des classes surchargées dans un établissement quand un autre risque la fermeture de classes faute d'effectifs suffisants.</p>		

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Plan de rénovation ou d'entretien des écoles	Les cours et bâtiments qui composent chaque école font l'objet de travaux de rénovation ponctuels en fonction des nécessités constatées par les commissions techniques ou signalées lors des conseils d'école.	Chaque groupe scolaire possède ses propres problématiques (configuration des classes rondes à Romain-Rolland, absence de cuisine à Gaston-Dumont, etc.), et toutes présentent une isolation thermique insuffisante particulièrement mise en lumière lors de la canicule du mois de juin 2019.	Quel est votre plan pour l'entretien et la rénovation des bâtiments dédiés aux apprentissages, à la restauration collective et aux activités périscolaires ?
<i>Réponse</i>	<p>Nous dresserons immédiatement avec la communauté éducative – enseignants, parents d'élèves, personnel communal - un état des lieux des écoles de Vaux-le-Pénil et établirons une programmation des travaux d'entretien et de rénovation à poursuivre ou à engager en priorité. L'isolation thermique des bâtiments et toutes les solutions permettant de faire face à de nouveaux épisodes de canicule seront étudiées. Bien évidemment, ce plan d'investissement devra tenir compte des capacités d'investissement de la commune et des besoins dans d'autres secteurs. Nous veillerons également à la qualité de l'air dans les écoles et prendrons les mesures qui s'imposent si celle-ci n'est pas satisfaisante.</p>		
Infrastructures sportives	La ville de Vaux-le-Pénil dispose de plusieurs lieux dédiés à la pratique de sports (gymnases, dojo, salle de la Buissonnière, stade et piste d'athlétisme, etc.) Ces différents équipements sont utilisés aussi bien pour des activités scolaires, extrascolaires qu'associatives.	Ces différents usages font apparaître différentes problématiques : <ul style="list-style-type: none"> - les infrastructures existantes se révèlent parfois insuffisantes pour répondre aux multiples demandes (ex. : mercredi matin, le gymnase Geissler est partagé entre le lycée et le multisport). - certains équipements souffrent de vétusté (ex. : le dojo des communs du château est condamné depuis plusieurs mois et les lycéens font sport dans la salle de danse située à proximité). - d'autres équipements s'avèrent inadaptés à l'usage qui en est fait (ex. : dans la salle de la Buissonnière, certains sports ne se pratiquent pas dans les conditions réelles du fait de l'absence de tracés au sol.) 	Quelles seront les orientations prises en matière d'aménagements sportifs ?
<i>Réponse</i>	<p>La Ville de Vaux-le-Pénil dispose aujourd'hui d'un nombre d'infrastructures sportives supérieur à la moyenne des villes de même taille. Pour autant, ces installations, du fait de la présence des écoles, du collège et du lycée ainsi que d'associations actives, sont effectivement très occupées. Au regard de la situation financière de notre ville, il serait démagogique de nous engager fermement, sauf à trouver d'importantes sources de subventions, sur la création de nouveaux équipements, par ailleurs générateurs de frais de fonctionnement importants. En revanche, la rénovation et l'optimisation de certains équipements et l'étude poussée des plannings d'occupation seront de nature à améliorer la situation.</p>		